



Comité de Quartier Pondeilh

Compte-rendu de la réunion du 13 juin 2023

La réunion débute à 20 heures 40 et se déroule en présence de :

Marie-Lyse BISTUÉ : Adjointe responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

Philippe GARROTÉ : Élu référent du quartier

Frédéric LOUSTAU : Élu référent du quartier

Philippe GUILLEMANT : Correspondant du quartier

Monique ASSO : Correspondante du quartier

Chantal RUSAK : Correspondante du quartier

Flora LAPERNE : Conseillère municipale

Sont également présents :

L'Adjudant-Chef et le Gendarme référent sûreté de la Brigade de Gendarmerie d'Oloron Sainte-Marie, qui ont répondu favorablement à notre invitation, ce dont nous les remercions.

Adresses mails : ml-bistue@oloron-ste-marie.fr

p-garrote@oloron-ste-marie.fr

f-loustau@oloron-ste-marie.fr

p.guillemant@orange.fr

monique-asso@wanadoo.fr

chantal.rusak@gmail.com

PUBLIC : 39 personnes

Après avoir souhaité la bienvenue aux présents, la parole est donnée à Marlène VILLANUA.

1) Informations

Marlène VILLANUA est membre de l'Association des Parents d'Élèves de l'école Pondeilh-Légugnon.

Elle expose l'idée d'un rassemblement des habitants du quartier, après les vacances scolaires, pour une fête qui permettrait de les réunir, toutes générations confondues, autour d'un repas avec des animations et une buvette dont le bénéfice reviendrait à l'association.

Le lieu pourrait être autour de la Salle Palas ou au Parc de jeux de Pondeilh.

Attention : septembre est un mois « chargé » pour les animations à Oloron ; la Garburade, la Fête des Associations, l'ouverture de la Saison Culturelle, le challenge Jonathan Lassus-David, etc. Cette manifestation pourrait éventuellement avoir lieu en octobre, si possible.

Les membres de l'association ne seront pas assez nombreux pour cette réalisation. Marlène VILLANUA fait donc appel auprès des personnes présentes qui pourraient être intéressées.

Une fois que le projet aura été discuté avec les autres membres de l'association, que les modalités seront finalisées, il est conseillé à Marlène de se rapprocher du Service Animation. Des dates pourront ainsi lui être suggérées, le matériel nécessaire listé.

Pour les personnes voulant s'impliquer dans l'organisation de cette manifestation, une réunion sera mise en place par l'association des parents.

La date sera communiquée aux personnes du quartier par un mail de la mairie et par une note affichée dans la vitrine du comité de quartier.

2) Retour sur le compte-rendu de la réunion du 14 mars 2023

Frédéric LOUSTAU fait un retour sur le compte-rendu de la réunion précédente, complété avec les réponses des services de la Ville. Il demande aux personnes présentes s'il y a des remarques ou questions.

Point 40 : Impasse du Pic d'Orhy

a) *Demande de redessiner deux places de stationnement ayant été effacées lors de travaux de voirie.*

Il est répondu lors de la réunion qu'un rendez-vous est en cours entre les Services Techniques et le Correspondant de quartier.

Point 46 : Les Castors

c) *Serait-il possible de procéder à un passage de la balayeuse ?*

Dans leur réponse, les Services Techniques indiquent que la balayeuse est passée. Des habitants signalent que non.

Réponse donnée le 16 juin aux représentants du Syndic des Castors : la balayeuse est bien passée, une fois sur le côté gauche, une fois sur le côté droit, mais sans mise de panneaux. L'agent de la balayeuse, en passant sur la route de Bayonne, a profité qu'il n'y ait pas trop de voitures pour faire le balayage. Une opération avec avis et mise en place de panneaux la veille va être menée en juillet.

Les haies dans Pondeilh :

Une personne fait remarquer que même si les haies sont entretenues, les sapinettes poussent de travers et de ce fait, empêchent le passage de poussette ou fauteuil roulant.

Il est répondu lors de la réunion que le nom du propriétaire est nécessaire afin que les Services Techniques puissent mettre en place la procédure.

3) Questions / Réponses

Point 50 : Les Castors

a) Les arbres abattus sur l'Avenue Loustaunau-Lacau peuvent-ils être replantés ?

Réponse : Oui, les plantations sont prévues durant l'hiver – le printemps 2024.

b) Par faute de clé, la personne relevant les compteurs d'eau ne peut accéder aux boîtes à lettres qui sont dans les cages d'escaliers. De ce fait, il ne peut laisser l'avis de passage et les quantités facturées sont donc des quantités estimées.

Réponse apportée lors de la réunion : Le système de « télérelève » n'est pas encore déployé sur toute la ville. À terme, ce souci sera résolu. Il va être demandé aux Services Techniques quelle solution peut être trouvée en attendant.

Réponse : L'alimentation des appartements est assurée par des compteurs divisionnaires (gestion privée) situés à l'intérieur des logements.

Le service des eaux assure la relève semestrielle avec difficulté (problème d'accessibilité).

Une rencontre avec le syndic pourrait être envisagée afin de trouver une solution.

Ces dispositifs étant privés, ils ne seront pas équipés du système de télérelève.

Point 51 : Rue du Pic d'Orhy

Un panneau de limitation de vitesse (30km/h) est bien mis à l'entrée de la rue, côté rue des Basques. En revanche, à l'autre entrée, rue Francis Planté, il n'y en a pas. Cela peut expliquer en partie la vitesse excessive dans cette rue. Pourrait-on en installer un ?

Réponse apportée lors de la réunion : Un rendez-vous va être pris avec les Services Techniques et le Correspondant de quartier.

Réponse : Les Services Techniques indiquent que le travail sera réalisé en septembre 2023.

Point 52 : Rue du 8 mai

Un panneau de limitation de vitesse (30km/h) ou un ralentisseur peut-il être mis en place ?

Réponse : Le quartier est considéré en zone 30. Des logos 30 pourront être peints sur la route cet automne pour accentuer la limitation.

4) Intervention des représentants de la brigade de Gendarmerie

Comment joindre la brigade de Gendarmerie Nationale d'Oloron Sainte-Marie – Avenue St Cricq :

Du lundi au samedi, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le dimanche, de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

Il est conseillé d'appeler le 05 59 39 04 17 : 1 militaire est toujours en poste pour répondre au téléphone.

Vous pouvez aussi vous déplacer : 1 militaire est toujours en poste pour recevoir les personnes.

En dehors de ces heures, il faut composer le 17 : ce centre opérationnel de la Gendarmerie et du renseignement répond 24h/24 et 7j/7 aux sollicitations des usagers.

Effectifs complets : 27 militaires (dont 5 femmes).

Commandement : le Capitaine RIMLINGER Olivier, le Major LAGREZE Yvan et l'Adjudant-Chef BARBE Lionel.

17 Gendarmes et 6 Gendarmes Adjoints Volontaires.

Secteur couvert par la Brigade de Gendarmerie d'Oloron Sainte-Marie : la commune d'Oloron Sainte-Marie et 26 communes environnantes : 1 400 interventions / an environ.

Également sur Oloron Sainte-Marie se trouve : la Compagnie de Gendarmerie Départementale située au Boulevard François Mitterrand, commandée par la Cheffe d'escadron Séverine COUSTURE.

Sous ses ordres : la Brigade de Gendarmerie d'Oloron Sainte-Marie, le peloton de surveillance et d'intervention, la Brigade des recherches et ensuite, les communautés de Brigade de Gendarmerie de Bedous (+ Aramits), Laruns (+ Arudy) et Mauléon (+Tardets).

Les Gendarmes de la Brigade de Gendarmerie d'Oloron Sainte-Marie sont présents sur la voie publique pour assurer la protection de la population avec la moitié de leur activité et notamment avec l'appui du PSIG d'Oloron Sainte-Marie (Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie), qui agit en véhicule sérigraphié mais aussi en voiture civile.

Cette unité apporte également leur concours à la Brigade d'Oloron Sainte-Marie pour l'interpellation d'individus.

Elle est composée également d'un Maître-chien.

Aussi, la Brigade assure des missions de la police de la route, recueille les plaintes et mène des enquêtes judiciaires, administratives, en partenariat avec de nombreux acteurs locaux dont la Police Municipale d'Oloron.

Plaintes : vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet avant de vous déplacer à la brigade. L'enregistrement de la plainte sera plus rapide pour vous.

Les deux-roues : si vous avez un souci avec une ou plusieurs personnes circulant sur un engin, relevez le numéro d'immatriculation et appelez la brigade, sans intervenir vous-même. La brigade se déplacera le plus rapidement possible.

Il y a toujours des patrouilles sur le terrain et peut-être que l'une d'entre elle se trouvera à proximité. Parfois, leur intervention n'est pas possible dans l'immédiat : le secteur est grand et l'effectif peut être engagé sur une autre mission en cours.

Cambriolages : à signaler sur le quartier en 2022 : 2 cambriolages de jour.

Pour l'ensemble de l'année 2022, il y a eu 20 cambriolages chez les particuliers, sur l'ensemble des communes couvertes par la brigade d'Oloron Sainte-Marie, sur un total de 42 tout confondus.

En 2021, il y en a eu 52.

En règle générale, ils se font principalement en journée.

L'extinction des éclairages publics n'a pas eu de répercussion sur les cambriolages, ni sur la délinquance en général depuis sa mise en place.

La délinquance générale est stable : +1,63% entre 2021 et 2022. 873 faits enregistrés, toutes infractions confondues (atteintes aux biens, atteintes aux personnes et infractions économiques et financières).

Agressions physiques : on ne constate pas un phénomène de violences physiques sur Oloron et les autres communes.

Pour l'ensemble des communes du ressort de la brigade territoriale : 199 infractions ont été constatées dont 60 pour des violences intrafamiliales.

Une personne signale avoir peut de devoir traverser le Jardin Public, à la sortie du cinéma le soir. Il n'a pas été constaté plus de souci à cet endroit qu'ailleurs dans la ville.

Drogues : les lieux de deal sont identifiés et surveillés par les unités de Gendarmerie.

Régulièrement, des dossiers sont diligentés par la brigade de recherches d'Oloron et la brigade territoriale d'Oloron. Les dossiers prennent plus ou moins de temps, en moyenne 3-4 mois afin de pouvoir rassembler le maximum de preuves possibles et que les individus soient présentés devant le Procureur de la République de Pau.

En 2022, 2 individus pour trafic et revente ont été arrêtés, ainsi que 20 usagers et 4 revendeurs.

Chiens : les propriétaires de chien ne les tenant pas en laisse sur la voie publique sont verbalisables.

Les Gendarmes de la brigade font également de la prévention.

Exemple : contre le harcèlement scolaire. En effet, les Gendarmes ont été appelés par des Directeurs d'établissement de collèges et de lycées pour en parler avec les élèves. Pour le moment, pas de demande pour les écoles primaires.

Le Gendarme spécialisé en sûreté indique que des réunions d'information peuvent être mises en place pour parler de différentes thématiques.

Il est convenu que nous le contacterons au 4^{ème} trimestre pour aborder le sujet suivant : savoir utiliser internet sans risque.

Une personne signale un souci pour stationner rue Mozart : véhicules sur le trottoir obligeant les piétons à passer sur la route. L'Adjudant-Chef prend note et se déplacera.

Opération tranquillité vacances : cette opération concerne les personnes partant en vacances, mais aussi les commerçants, les séniors. Il suffit de se signaler auprès de la brigade.

L'ensemble de l'assistance s'avère satisfait de l'intervention des membres de la brigade et tient à les remercier pour leur écoute, la présentation de leurs missions et leurs explications.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : mardi 26 septembre 2023 à 20h30 à l'école maternelle de Pondeilh

Plus personne ne souhaitant prendre la parole,

La réunion se termine à 22h30.

Information : le plan canicule a été réactivé par le CCAS pour cet été. N'hésitez pas à vous rapprocher de ce service : 05 59 39 86 42.